



Vitry, le 27 juin 2017

SNCP

60, rue Auber
94408 Vitry-sur-Seine Cedex

Tél. : +33 1 49 60 57 57
Fax : +33 1 45 21 03 50

www.lecaoutchouc.com
info@lecaoutchouc.com

Communiqué de presse



***Un guide pour en finir avec
les idées reçues sur
le rechapage !***

Le rechapage prolonge la durée de vie des pneus, permet de réaliser des économies, offre une plus grande flexibilité d'usage et préserve l'environnement.

Le SNCP (Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères), et le SPP (Syndicat des Professionnels du Pneu), publient un guide présentant de façon didactique et graphique les atouts des pneumatiques rechapables, c'est à dire des pneumatiques conçus pour avoir plusieurs vies grâce aux technologies du rechapage.

« Vrai ou faux ? », un guide « pour en finir avec les idées reçues sur le rechapage »

Compétitivité, sécurité, respect de l'environnement sont des enjeux majeurs pour les professionnels des transports. Toutes les solutions favorisant la performance de leur entreprise et la maîtrise de leurs coûts d'exploitation sont donc les bienvenues !

Dans ce domaine, la gestion des pneumatiques joue un rôle non négligeable. Cette gestion conjugue le choix judicieux de produits d'origine de qualité et les opérations de rechapage qui prolongent leur durée de vie.

Le guide « Vrai ou Faux ? Pour en finir avec les idées reçues sur le rechapage » répond en toute transparence à des questions simples que se posent régulièrement les transporteurs :

- Mes pneus sont-ils tous rechapables ?
- Les différents procédés de rechapage ont-ils les mêmes avantages ?
- Les pneus rechapés présentent-ils les mêmes performances que les pneus neufs ?
- Quelles économies vais-je réaliser avec des pneus rechapés ?
- Puis-je monter mes pneus rechapés comme des neufs ?
- L'usage des mes pneus peut-il évoluer au moment du rechapage ?
- ...

Pour rappel, le rechapage consiste à apporter une nouvelle bande de roulement lorsque la précédente a atteint sa limite d'usure alors que la carcasse conserve tout son potentiel. Cette opération s'effectue dans des ateliers homologués sur des carcasses conçues dès l'origine pour être rechapées.

Le rechapage conjugue trois avantages pour le budget pneus des transporteurs sans compromis pour la sécurité

- Un pneu rechapé est jusqu'à 40 % moins cher que le pneu neuf équivalent,
- 100 % de kilomètres en plus : le rechapage d'une carcasse de qualité, réalisé par un expert, double sa durée de vie à moindre coût,
- Plusieurs rechapages sont possibles sous réserve que l'analyse externe et interne de la carcasse l'autorise.

Un pneu neuf de qualité a une durée de vie moyenne de 220 000 km. Avec un rechapage, cette durée de vie atteint toujours en moyenne, 440 000 km ; avec un second rechapage, elle grimpe jusqu'à 660 000 km !

Le rechapage économise les ressources naturelles et préserve l'environnement

Le rechapage permet de prolonger la vie des pneus usés, dont la masse équivaut à 17 millions de tonnes chaque année dans le monde :

- Moins d'émissions de CO2 pour rechapier un pneu que pour en fabriquer un nouveau,
- Moins de matières premières consommées : le rechapage nécessite seulement l'ajout de 20 kg de matières, soit un gain de 70 % par rapport à la fabrication d'un pneu neuf !
- Moins de déchets à traiter.

Une publication dans le cadre de l'Engagement pour la croissance verte signé par le SNCP et l'Etat

Le SNCP, le ministère de l'Environnement et celui de l'Economie, ont signé, en février dernier, un « Engagement pour la croissance verte relatif à la valorisation du rechapage pour l'allongement de la durée de vie des pneumatiques poids lourd ».

Ce partenariat entre le SNCP et l'Etat, d'une durée de 3 ans, vise à lever les freins rencontrés par le développement de l'économie circulaire du pneumatique poids lourds. Il comporte un important volet promotionnel ciblé sur les acteurs du transport routier de marchandises ou de voyageurs.

Ventes de pneumatiques rechapés poids lourds : embellie conjoncturelle en 2017

Après plusieurs années difficiles, les ventes de pneumatiques rechapés poids lourds en France ont renoué avec la croissance sur le début de l'année 2017. Sur les 5 premiers mois, les ventes progressent de 10 % en unités (source enquête SNCP). Cette embellie, loin de compenser les baisses des années 2013 - 2016, permet néanmoins aux acteurs du secteur du rechapage d'envisager l'avenir avec plus de sérénité. En volume annuel, le marché français est désormais repassé au-dessus de la barre des 700 000 unités.

Pour plus d'information sur le rechapage :

<http://www.lecaoutchouc.fr/economie/marche-du-rechapage-poids-lourds>.

À propos

Le SNCP

(Syndicat National du Caoutchouc et des Polymères) :

regroupe plus de 100 entreprises transformatrices de caoutchouc (pneumatiques, pièces techniques, rubans adhésifs, articles grand public...) et fournisseurs (matières premières, équipements..). Ces entreprises adhérentes emploient 45 000 salariés et réalisent un chiffre d'affaires de 9 Mrd d'€. Cinq domaines d'influence : Relations sociales, Environnement, Affaires économiques, Normalisation et R&D, Relations publiques.

Pour plus d'informations :

www.lecaoutchouc.com

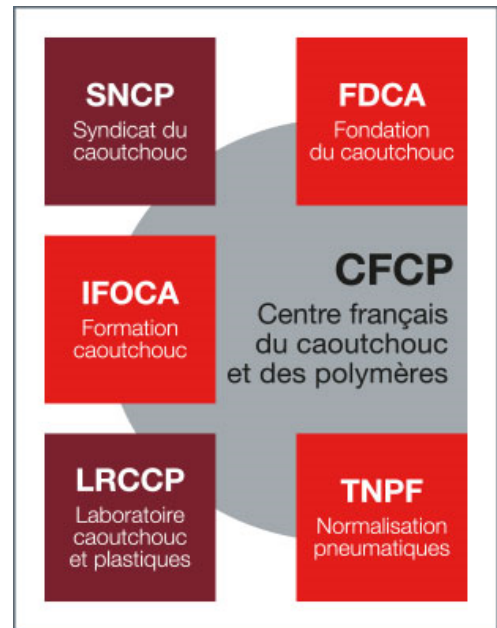
Le SPP

(Syndicat des Professionnels du Pneu) :

Le SPP regroupe plus de 1 000 entreprises de distribution spécialisée indépendantes ou affiliées à 8 grands réseaux nationaux ainsi que les principaux acteurs internet, les principaux grossistes et importateurs de pneumatiques et les équipementiers. Les adhérents du Syndicat des Professionnels du Pneu emploient plus de 13000 salariés et commercialisent environ 35% des pneus tourisme et plus de 90% des pneus Poids Lourds neufs et rechapés, génie civil et agraires..

Pour plus d'informations :

www.lesprofessionnelsdupneu.com



> Contact SNCP :

SNCP

Bruno MURET

Directeur Economie et Communication

Tél : 01 49 60 57 92 – Port : 06 22 70 30 77

bruno.muret@lecaoutchouc.com

> Contact SPP :

SPP

Régis AUDUGÉ

Directeur Général

Tél : 06 87 69 72 44

regis.auduge@syndicatdupneu.org